

## ANNEXE II :

### *Rapport de commencement*

- **Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme McGOEY ([tbictp@jica.go.jp](mailto:tbictp@jica.go.jp)) et Mme Naramoto ([t.naramoto@ntc-i.co.jp](mailto:t.naramoto@ntc-i.co.jp)) d'ici le 24 juillet 2015.** (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un **maximum de 5 pages**.
- **Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation**, comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- **A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.**

#### 1. Information de base

Nom	AGBOTON Gérard Abdel-Aziz
Pays	Bénin
Organisation	Direction de la Programmation et de la Prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Position	Chargé de la coordination des études, Point Focal CARD

#### 2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) Résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre de PDDAA et SNDR.  
Veuillez rédiger un bref résumé sur le dernier événement de la mise en œuvre du PDDAA et SNDR dans votre pays et sur ses résultats.

- Progrès accomplis au niveau du PDDAA au Bénin

Au Bénin le document PDDAA est le Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Agricole. Ainsi pour son opérationnalisation 4 programmes ont été élaborés (Programme Agriculture, Programme Elevage, Programme Pêche et Aquaculture et Programme Administration et Gestion du Secteur). Le riz fait partie du Programme Agriculture. Les Chefs de fil des programmes cadre ont été désignés. Une équipe est aussi mise en place pour la mise œuvre des programmes. Toutefois le financement partiellement est assuré par les projets existants. La nomination du Directeur Général du Développement Agricole, de l'Alimentation et de la Nutrition (DGDAN) facilitera à coup sûr la mise en œuvre des Programmes Agriculture, Elevage, Pêche et

Aquaculture.

- En ce qui concerne la SNDR,

En plus des travaux de capitalisation effectués auprès des projets intervenant dans la filière Riz, le task force a été actualisé et un point focal est désigné. Actuellement l'équipe travaille pour la mise en œuvre de l'Initiative pilote relative à l'amélioration des semences de riz de la CARD dont l'objectif est d'accroître l'offre en semences de riz de qualité dans les pays ciblés de la CARD en identifiant une stratégie pour l'amélioration de l'approvisionnement en semences de riz. Dans ce cadre, la première semaine de travail aura lieu début août.

(2) Résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action dans votre pays

Veuillez rédiger un bref résumé sur les événements ou les activités concrètes qui ont été menées en relation avec l'alignement du PDDAA et de la SNDR dans votre pays et sur ses résultats.

	<b>Actions</b>	<b>Activités Principales</b>
<i>Intégration de la SNDR au processus PDDA</i>	Communication Avec les Ministères et tous les acteurs-clés	1. Restitution du stage de 2014 à l'équipe de la SNDR et le point focal PDDAA.
		2. Compte rendu stage au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de Pêche (MAEP) et au Secrétaire Général du Ministère.
		3. Participation du Chef de file Programme Agriculture/PDDAA à l'élaboration de la Stratégie semences de riz.
		4. Présenter SNDR et activités du Task Force Riz au cours de la semaine du service public et autres événements médiatiques du Ministère.
	Arrangements institutionnels	Actualisation du Task force et désignation du point focal.
	Mobilisation des Ressources	1. 10 millions FCFA programmés par la DPP, chef de file SNDR pour son évaluation.
		2. TDR élaboré et recherche de financement auprès de projet et structure intervenant dans la promotion des semences Riz pour accompagner l'élaboration de la Stratégie semences riz.
Mise en œuvre Coordination / et Suivi-Evaluation	1. 10 millions programmés par la DPP, chef de file SNDR pour évaluer la Stratégie.	
	1. Elaboration du rapport activités annuel de mise en œuvre de la SNDR.	

(3) Présenter une liste du ou des département(s), institut(s) et/ou entité(s) partenaire(s) pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

- Direction de la Programmation et de la Prospective
- Direction Générale du Développement Agricole, de l'Alimentation et de la

- Nutrition/Direction de production végétale
- Direction Général de l'Aménagement et de l'équipement rural
- Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER)
- Institut National de Recherches Agricoles
- Société Nationale pour la Promotion Agricole
- Programme cadre d'appui à la diversification agricole
- Associations des producteurs : FUPRO et CCRB

(4) Présenter une liste des expériences réussies (bonnes pratiques) dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

- SNDR utilisée pour l'élaboration volet filière riz du Programme agriculture/PSRSA/PDDAA
- Plans de développement régional de la filière riz en cohérence avec le PSRSA et la SNDR élaborés pour les régions suivantes : Atacora-Donga, Mono-Couffo, Zou-Collines et Borgou-Alibori.

### **3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même**

(1) Obligations de votre organisation portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

Le Ministère de l'agriculture a pour mission la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique de l'Etat en matière d'amélioration de la production, des revenus des producteurs des secteurs agricoles. A ce titre il définit les politiques/stratégies (PDDAA, SNDR..) et assure leur mise en œuvre.

(2) Obligations de votre département portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

Le Ministère de l'agriculture a pour mission la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique de l'Etat en matière d'amélioration de la production, des revenus des producteurs des secteurs agricoles. A ce titre il définit les politiques/stratégies (PDDAA, SNDR..) et assure leur mise en œuvre.

- La DPP Coordonne la SNDR
- Coordonner l'Initiative pilote relative à l'amélioration des semences de riz dans tous les pays de la CARD
- Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDR par les acteurs intervenant dans la filière Riz

La Direction Générale du Développement Agricole, de l'Alimentation et de la Nutrition a pour mission de garantir la productivité agricole et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. A ce titre, elle est chargée entre autre de définir, suivre et évaluer la mise en œuvre des stratégies de développement agricoles (SNDR...)

### **4. Difficultés rencontrées par le secteur du riz en général**

- (1) Difficultés rencontrées par le secteur du riz des pays des participants ;
- Faible taux d'aménagement des superficies par rapport aux potentialités ;
  - Insécurité foncière (ne favorise pas les investissements) ;

- Insuffisance de crédits adaptés à la production du riz ;
- Difficultés d'accès aux intrants spécifiques ;
- Très faible niveau de mécanisation des opérations culturales ;
- Equipements de transformation peu adaptés ;
- Faible qualité physique du riz produit au Bénin ;
- Absence de marketing et de promotion du riz local.

(3) Listage des mesures qui ont été déjà prises pour résoudre les difficultés énumérées ci-dessus et leurs résultats

La mise en œuvre des stratégies sur lesquelles se fonde le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole et la SNDR devrait permettre de résoudre ces difficultés.

Il s'agit entre autre du :

- renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences de qualité ;
- renforcement de l'accessibilité aux intrants ;
- mécanisation des activités agricoles adaptée et accessible ;
- mise en place de financements adaptés et accessibles ;
- amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques ;
- développement et l'opérationnalisation des aménagements agricoles ;
- sécurisation et la gestion de l'accès au foncier ;
- facilitation de l'accès aux marchés ;
- professionnalisation des exploitations de type familial et, la promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricole.

(3) Votre plan actuel pour définir comment vous abordez les difficultés mentionnées ci-dessus

S'assurer que les différents mis en œuvre dans le sous secteur prennent en compte les composantes des notes conceptuelles élaborée à partir de la SNDR.

(4) Vos attentes de la formation en matière de l'apprentissage de la manière à aborder ces difficultés

Acquérir les outils nécessaires pour la prise en compte effective des notes conceptuelles dans l'élaboration de nouveau projet et évaluer/capitaliser la prise en compte de ces notes conceptuelles dans les projets en cours d'exécution.

## **5. Défis dans l'application SNDR**

(1) Défis d'un point de vue de la mise en œuvre de processus SNDR (par exemple problèmes institutionnels, la capacité)

La SNDR a été pris en compte lors de l'élaboration du Programme de Développement de l'Agriculture (PDA/PNIA). Le défi à relever est le financement du PDA.

(2) Contexte des défis mentionnés ci-dessus

Le sous programme riz du PDA est basé sur la SNDR. Actuellement le PDA n'est pas directement financé.

(3) Votre idée expérimentale pour surmonter les défis mentionnés ci-dessus ou pour améliorer la situation actuelle

Améliorer le financement du PDA.

(4) Comment l'alignement de la CARD-PDDAA peut contribuer à la mise en œuvre de processus CARD/SNDR dans votre pays  
Tout nouveau projet dans le sous secteur doit s'appuyer sur le PDA.

(5) Votre attente de la formation vis à vis des défis  
Comment les autres pays arrivent à mobiliser les financements pour le PDDAA ?

## **6. Difficultés de promouvoir l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR**

(1) Dressez une liste des difficultés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR (par ex. : cadre institutionnel inapproprié, manque de capacités, manque de soutien politique, responsabilités mal définies, absence de prise de conscience.)

- Absence de prise de conscience au niveau des PTF, ce qui limite les ressources nécessaires pour exécuter les activités
- Faible capacités financières des ressources nationales

(2) Dressez une liste des mesures qui ont déjà été prises pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus et leurs résultats.

La Direction Générale du Développement Agricole, de l'Alimentation et de la Nutrition (DGDAN) qui sous sa tutelle la DPV est devenue fonctionnelle cette année, ceci pourra permettre un meilleur financement.

La nomination d'un point focal CARD

Sensibilisation des projets et programmes sur les actions du task force et sollicitation de leur soutien

Dans le cadre de la Coopération États membres du G8 pour l'appui à la "Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition" au Bénin et conformément aux engagements pris à l'Aquila, ont réaffirmé leur intention d'aligner leur soutien financier et technique dans le secteur de l'agriculture sur les priorités du PSRSA et de son PNIA, cadre national de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

(3) Dressez une liste des mesures que vous prévoyez de prendre (en ce moment) pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus.

(4) Dressez une liste des mesures que les membres du Secrétariat CARD ainsi que du Comité de pilotage CARD pourraient prendre pour affronter les difficultés indiquées dans la liste.

Accroître l'accompagnement technique et financier du task force

Réfléchir à la mise en place de projets qui ont bénéficié de l'initiative pilote relative à la semence riz